

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **112 (1986)**

Heft 24

PDF erstellt am: **10.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Vie de la SIA

Assemblée des délégués sereine

Berne, 7 novembre 1986

Pas de grands problèmes à l'ordre du jour, ce qui explique une participation moyenne et une ambiance fort sereine. L'ouverture de l'assemblée donne au président Adolf Jacob l'occasion de saluer traditionnellement la présence de plusieurs membres d'honneur, mais aussi celle du secrétaire général Ulrich Zürcher, qui relève d'une intervention chirurgicale inopinée.

Relève prochaine à la présidence de la SIA

Les remous suscités par les architectes bernois qui avaient demandé que la Caisse de prévoyance des associations techniques fit office de promoteur d'un logement de qualité par ses investissements se sont calmés: il est d'une part établi que la caisse ne saurait prendre de risques avec l'argent des cotisations, d'autre part que la recherche d'une bonne qualité de logement n'est pas forcément incompatible avec sa politique d'investissement, moyennant une saine planification.

Les fronts se calment également en ce qui concerne la confusion entre titres ETS et EPF, visée par certains milieux de l'UTS et combattue par la SIA (faute d'une prise de position claire et nette de la part des EPF elles-mêmes): en publiant dans sa propre revue la mise au point rédigée par le secrétaire général de la SIA (parue dans IAS n° 18 du 28 août 1986), l'UTS a montré un certain souci de conciliation bienvenu.

Autres vagues calmées, celles relatives à la publicité: le Comité central se livre présentement à un examen attentif du règlement SIA 154, l'opportunité d'une révision devant être décidée.

Le président Adolf Jacob annonce qu'il remettra son mandat à mi-87, tant pour des raisons professionnelles que pour promouvoir un renouvellement à la tête de notre société. Pour lui succéder, le Comité central propose le professeur Jean-Claude Badoux (qui vient d'être nommé membre d'honneur de la SVIA); c'est bien sûr à l'assemblée des délégués qu'il appartiendra de décider. Le départ de M. Jacob ouvrira une vacance au CC, qui souhaite accueillir dans ses rangs un ingénieur en provenance d'une branche extérieure à la construction, représentant un des nouveaux domaines que sont l'informatique, l'électronique, la microtechnique ou la biotechnique. Cette exigence doit avoir la priorité sur des considérations régionales: les propositions sont attendues!

Le 150^e anniversaire de la SIA prend forme

La célébration du jubilé s'articulera autour de trois volets:

- la fête centrale à Aarau, du 18 au 20 juin 1987;
- les manifestations régionales mises sur pied par les sections;
- la création d'un Fonds du Jubilé.

On ne déflorera pas ici les révélations du délégué argovien, si ce n'est pour révéler qu'une solide tradition scientifique préside aux préparatifs, puisque trois prix Nobel sont d'anciens élèves du Gymnase d'Aarau!

Il est significatif que la plaquette qui sera éditée à cette occasion par la SIA n'aura pas un caractère historique, mais sera avant tout axée sur le présent et l'avenir. Dans les rangs de l'assemblée est émis le vœu que cette publication soit un instrument efficace de promotion de la SIA, grâce à une large diffusion publique.

Les buts et modalités de la création du Fonds du Jubilé seront exposés avec plus de détails, pour susciter de nombreux appuis.

Le budget 1987, qui se solde pour la première fois depuis de nombreuses années par un léger déficit (dû aux efforts consentis pour une digne célébration du jubilé), sans toutefois demander aux membres d'augmentation de cotisations, est accepté sans opposition.

Des normes contestées

L'approbation des normes SIA 370/12 et 370/21 (Escaliers mécaniques et trottoirs roulants; monte-charge) a été l'occasion de la désormais traditionnelle remise en cause des nouvelles normes. Etait-il nécessaire de créer ces normes; fallait-il qu'elles fussent rédigées de façon aussi détaillée, évoquant M. de La Palice? Bien sûr, le président Jacob avait la partie belle, en rappelant aux critiques que ces normes avaient été mises en consultation, donnant ainsi à chacun l'occasion d'exprimer à temps un avis pouvant être pris en compte, le cas échéant, et qu'il était bien tard de se réveiller au moment de l'approbation des projets mis au net. Mais il a bien fallu constater aussi que la marge de manœuvre de la SIA se rétrécissait, notamment du fait de l'activité de la Communauté européenne en matière de normes. Les normes reconnues nécessaires par divers milieux et auxquelles la SIA ne voudrait pas prêter son concours seraient élaborées sans que notre société ait plus un mot à dire. La majorité des délégués s'est fait une raison et a approuvé les normes qu'on lui soumettait.

Question d'experts

Devant l'inflation d'experts, d'autant moins experts qu'ils s'attribuent eux-mêmes ce titre, la SIA se soucie de la promotion d'experts véritablement qualifiés. Les directives SIA 155 «Elaboration de rapports d'expertise» de 1977 sont en cours de révision. La nouvelle version doit prochainement être mise en consultation. Un séminaire consacré à ce sujet sera organisé le 15 septembre 1987 à Berne.

Journée SIA 1987, Aarau



Nous vous avons promis dans notre numéro précédent de vous dévoiler aujourd'hui les événements les plus importants. Vous comprendrez toutefois que nous ne pouvons pas entrer dans tous les détails: nous tenons à vous réserver encore quelques surprises pour les mois et semaines à venir. Mais passons directement maintenant au point culminant de la Journée SIA 1987.

Les festivités commenceront *jeudi 16 juin 1987* avec:

- une conférence de presse à 15 heures;
- l'inauguration d'une plaque commémorative SIA à l'ancien «Casino», lieu de fondation;
- l'ouverture d'une exposition sur l'art de construire au Musée d'art;
- le lancement de cinq montgolfières de différentes places de la vieille ville d'Aarau;
- un dîner pour les notables et personnalités officielles.

La Journée SIA elle-même aura lieu le *vendredi 19 juin 1987*; elle comprendra:

- l'assemblée des délégués le matin;
- un programme parallèle destiné aux accompagnants et accompagnantes;
- un apéritif à 12 heures environ au foyer du Grand Conseil;
- la cérémonie officielle du jubilé l'après-midi dans l'église protestante d'Aarau, avec allocution d'un conseiller fédéral;
- vers 20 heures, début d'une soirée récréative et d'un bal animé, au Palais des sports à Schachen.

La Journée SIA se terminera *samedi 20 juin 1987* avec:

- des excursions à partir de 9 heures environ, soit sur l'Aar avec des bateaux, soit avec un train historique sur le tracé de l'ancien chemin de fer national.

Est-ce que nous vous avons déjà mis l'eau à la bouche?

Nous l'espérons et continuerons à vous informer peu à peu sous le signe des toits caractéristiques d'Aarau. Nous vous remercions de votre attention et vous disons à bientôt!

*Le Comité d'organisation
de la Journée SIA*